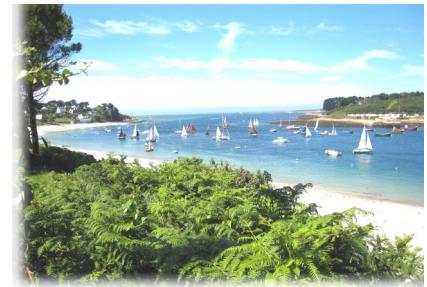


Le Kannadig

Bulletin d'Information Municipal - n°2

9 janvier - 9 a viz Genver 2026



A vos agendas !

Le Maire de Saint-Pabu, David Briant, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et le personnel communal vous invitent à la cérémonie des voeux le dimanche 18 janvier à 11h à l'Espace Roz Avel.

Aotrou maer Sant-Pabu, David Briant, ar guzulerien-kêr, Izili ar CCAS hag implijidi ar gumun a ped oc'h d'al lid a vez da 11 eur eu d'ar Sul 18 a viz Genver er greizenn Roz Avel

Recensement de la population 2026 de Saint-Pabu

Saint-Pabu réalise le recensement de sa population du 15 janvier au 14 février 2026. [Article en page 2](#)



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Les horaires de la médiathèque :

- Lundi, jeudi : 16h30/18h
- Mercredi, samedi : 10h30/12h

CINE-DOCUMENTAIRE

Nagalaqa. Terres inconnues au Canada

Dimanche 25 janvier à 16h30, espace Roz Avel



Nagalaqa

Terres inconnues au Canada



Un Film de Sébastien Roubinet

PRÉSENTÉ SUR SCÈNE PAR LE RÉALISATEUR



Séance de cinéma documentaire Nagalaqa en présence du réalisateur Sébastien Roubinet

Envie d'évasion, de découvertes et d'images qui font rêver ? Le Cercle des Voyageurs vous invite à embarquer pour un voyage unique avec la projection du documentaire Nagalaqa. Une expérience immersive au nord de l'archipel canadien sur 2500km dans l'une des régions du monde les moins connues, car des plus reculées.

Nagalaqa entraîne les spectateurs au cœur de territoires lointains où nature, traditions et humanité se mêlent avec force et poésie. Le film est reconnu pour ses images spectaculaires, ses rencontres authentiques et son rythme contemplatif qui laisse le temps de s'imprégner des lieux et des visages. Entre paysages grandioses, scènes de vie insolites et narration sensible, le documentaire offre un regard rare sur des cultures souvent méconnues. La projection est accessible à tous et constitue un excellent moment à partager en famille ou entre amis.



- Tarif plein : 6€ - Tarif réduit : 4€ (étudiants, demandeurs d'emploi, sociétaires du RSA, bénéficiaires AAH). Gratuit : - de 12 ans.
- Billetterie sur place uniquement (chèque ou espèces).
- Durée de la séance : 90 minutes. Echange après le film.

Nous vous informons

Arrêté municipal n°2025-110 du 29/12/2025

Réglementant la circulation travaux fibre optique sur toute la commune

La circulation et le stationnement seront réglementés aux abords des chantiers mobiles d'installation de la fibre optique en souterrain sur toute la commune à compter du vendredi 2 janvier 2026 (durée estimée des travaux à 90 jours).



Pensez à faire votre changement d'adresse sur les listes électorales ! Les électeurs qui ont changé d'adresse au sein de la commune sont invités à se présenter en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ceci afin d'effectuer la mise à jour de leur situation électorale.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, les électeurs, nouvellement arrivés à Saint-Pabu, peuvent déposer leur demande d'inscription, soit à l'accueil de la mairie, soit par courrier ou en ligne sur le site www.service-public.fr

Pièces à fournir : formulaire de demande, pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de cinq ans, justificatif de domicile de moins de trois mois.

Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

SERVICE DU SYMPABUS

Vous souhaitez vous rendre
à Ploudalmézeau le vendredi matin ?
Réservez votre trajet !



Pour les habitants qui ne peuvent ou ne souhaitent pas conduire, le CCAS propose un déplacement régulier avec le sympabus, tous les vendredis matins, vers les services de Ploudalmézeau (banques, assurances, optiques, soins, commerces...).

Pour bénéficier de ce service, c'est simple : il suffit de compléter le formulaire d'inscription en mairie.

Ensuite il vous suffira de contacter la mairie au 02.98.89.82.76 avant le mercredi 17h pour confirmer votre trajet du vendredi.



Le vendredi matin, un bénévole viendra **vous chercher à votre domicile** vers 9h30, direction Ploudalmézeau, pour un retour chez vous en fin de matinée.

ETAT CIVIL : DECEMBRE 2025

Décès :

Marie Ange PAPE née PRIGENT



Recensement de la population 2026 de Saint-Pabu

En 2026, Saint-Pabu réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.**

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire a déjà été déposée dans votre boîte aux lettres cette semaine vous informant de l'opération.

A compter du 15 janvier 2026, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

En cas de difficulté avec Internet, l'agent recenseur pourra vous remettre les questionnaires papier à compléter.

Pour information, les cinq agents recenseurs seront munis d'une carte officielle. Toutes les réponses sont strictement confidentielles et anonymes.

Veuillez à relever votre courrier dans votre boîte aux lettres les 15, 16 et 17 janvier 2026.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Nelly Pronost à la mairie de Saint-Pabu au 02.98.89.78.71.



RECENSEMENT CITOYEN : tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent obligatoirement se faire recenser, à la mairie de leur domicile, dans les 3 mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée et permettra l'inscription à certains examens et concours (BAC, permis de conduire...).



SERVICE EAU ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes du Pays des Abers est votre interlocuteur direct pour toutes vos questions relatives à l'eau et à l'assainissement.

Vous emménagez ? Pour ne pas subir de désagréments, vous devez demander la création de votre contrat le plus tôt possible, même si l'eau coule encore au robinet !

Vous quittez votre logement ? Afin de clore l'abonnement à votre nom du logement que vous quittez, il est indispensable de résilier votre contrat. A défaut de résiliation, vous restez redevable des consommations enregistrées par le compteur de l'habitation.

Toutes ces démarches peuvent se faire en ligne : <https://www.paysdesabers.bzh/mes-demarches-rapides/>

Le service facturation eau est joignable au : 02.90.85.30.52 du lundi au mercredi 8h30-12h, 13h30-17h30, le jeudi 8h30-12h et le vendredi 8h30-12h, 13h30-16h15

OFFRES D'EMPLOI



Les offres d'emploi de la Maison de l'Emploi sont mises à jour toutes les semaines.

Consultez-les en ligne : <https://urlz.fr/sWhc>



INFORMATION COMMUNAUTAIRE

Opération "Ramène ta coquille !"

RAMÈNE TA COUILLE

1 DÉC. > 15 JAN.



Collecte de coquilles vides

Huîtres, coquilles Saint-Jacques, palourdes, bigorneaux, moules...

Du 1^{er} décembre 2025 au 15 janvier 2026, les habitants sont invités à déposer leurs coquilles d'huîtres, moules, palourdes et Saint-Jacques dans les bacs dédiés installés dans les quatre déchèteries du Pays des Abers : Plouguerneau, Plabennec, Bourg-Blanc et Plouguin.

Les coquilles collectées seront broyées et mises à disposition des usagers pour différents usages : alimentation des volailles, stabilisation des allées, amendement calcique pour les jardins, etc...

Cette opération permet de réduire les déchets ménagers et de valoriser une ressource naturelle.

Consignes : coquilles vides uniquement, dépôt en vrac, sans sac.

Merci de votre participation afin de garantir la qualité du produit et la poursuite de cette démarche durable.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Avec la hausse des coûts de l'énergie, certains peuvent être tentés de réduire l'aération et la ventilation des locaux, source d'un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone pour les occupants. **Il est rappelé qu'aérer en grand sur un temps court permet de renouveler l'air intérieur et d'évacuer l'humidité sans refroidir le logement.**

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15, 114 pour les personnes malentendantes, ou un centre antipoison Angers : 02.41.48.21.21)

Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel. <https://www.bretagne.ars.sante.fr/le-monoxyde-de-carbone-0>

DES ATELIERS D'ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES POUR LES SENIORS

Durant l'année 2025, dans le but d'un mieux-être physique et psychologique, des séances de gym prévention santé à destination des personnes de plus de 60 ans ont été proposées par le CCAS dans le cadre d'une subvention attribuée par la conférence des financeurs.

L'association SIEL BLEU, partenaire sélectionnée pour ce projet, a assuré ces ateliers le lundi, de janvier à décembre 2025. Ceux-ci ont rencontré un énorme succès.

Afin de poursuivre cette activité, l'association ALOES a accepté de prendre le relais pour cette année 2026.

Les cours ont repris depuis lundi à la salle Guenioc comme précédemment de 15h45 à 16h45.

Les personnes intéressées par ces ateliers encadrés par un professionnel de l'activité physique adaptée sont invitées à contacter l'association ALOES au 06.18.10.16.73 pour tout renseignement et inscription.

Les rendez-vous sportifs

ASSOCIATION TENNIS SAINT-PABU/PLOUGUIN

Bonne et heureuse année 2026 à toutes et tous, qu'elle vous apporte joie et santé.

Dimanche 11 janvier : championnat par équipes homme

- L'équipe 1 hommes reçoit le TC Brest 4.
- L'équipe 2 hommes se déplace au TC Porspoder 5.
- L'équipe 3 hommes reçoit le TC Guipavas 8.
- L'équipe hommes+60 ans se déplace au TC Le Relecq-Kerhuon.



A noter !

RESTAURANT MUNICIPAL

Lundi 12	Carottes râpées Rôti de porc à la moutarde, lentilles Fruit
Mardi 13	Taboulé bio Paupiette de veau sauce barbecue Petits pois carottes bio Flan nappé caramel
Mercredi 14	Friand au fromage Émincé de volaille sauce vallée d'auge Haricots verts Ananas au sirop
Jeudi 15	Rillettes de porc Haché de cabillaud beurre blanc Riz créole bio Moelleux poires et miel
Vendredi 16	Pâtes napolitaine de légumes et fromage Fruit bio et tomme



www.foromap29.fr



Samedi 17 Janvier 2026

BREST EXPO-PARC DE PENFELD

9h30 - 17h
Entrée gratuite



FOROMAP

Forum de **L'APPRENTISSAGE**
et de la formation en **ALTERNANCE**

Sous le haut patronage du **Ministère du Travail**
et du **Ministère de l'Éducation Nationale**.



Correspondants de presse

Ouest France : Maud LE CHAPELAIN
06.25.45.75.00 localier.maud@gmail.com

Le Télégramme : Véronique FOLL
07.61.38.75.97 verofoll0301@gmail.com

Pharmacie de garde
Informations actualisées en appelant le 3237

ENSEMBLES PAROISSIAUX Noroit Loc Majan Saint-Renan

Horaires des messes :

- Samedi 10 janvier à 18h : messes à Lampaul-Ploudalmézeau et à Lamber.
- Dimanche 11 janvier à 9h30 : messes à Ploudalmézeau et à Lampaul-Plouarzel. 11h : messes à Saint-Renan, Landunvez, Le Conquet.

FNACA PLOUDALMEZEAU

Le goûter des rois aura lieu à la salle du boulodrome à Ploudalmézeau, le **samedi 24 janvier à 15h**.

Réservations : Lucien Ropars au 02 98 48 08 99 ou François Le Guen : 06 10 71 61 15



VOTRE SERVICE SOCIAL MARITIME

Permanence de Jean-Baptiste Dherbecourt, assistant social auprès des marins du commerce et de la pêche, sur rendez-vous, mairie annexe Portsall 5 rue du Stréjou. Tél 02 98 43 44 93 - brest@ssm-mer.fr

LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS

7 défibrillateurs sont installés aux endroits suivants :

- Longère du presbytère au Bourg
- Espace Roz Avel, rue de Roz Avel
- Pôle nautique du Stellac'h
- Salle Ganaoc, rue de Benniget
- Place Tevenn ar Reut
- Complexe sportif, rue du Stade
- Maison des Abers, rue de Tariec

Le camping de l'Aber Benoît a également un défibrillateur.



Les petites annonces

L'INFO DU COYOTE. Le Coyote rouvre le 15 janvier à 11h avec une nouvelle formule « petit bouillon » le midi (entrée + plat + dessert à 13,90 €). Horaires d'hiver (jusqu'au 15 avril) : ouvert du jeudi midi au dimanche soir. Au plaisir de vous y accueillir ! 02 29 02 70 84

AU CŒUR DES ÉPICES. Nouveaux horaires. Dès la semaine prochaine, notre boutique Au Cœur Des Épices vous accueillera les jeudis, vendredis et samedis, de 9h30 12h et de 14h à 18h30. Venez découvrir notre large sélection d'épices, de chocolats et de cadeaux. Nous vous souhaitons une excellente année et restons à votre écoute, pour plus d'informations. Contactez-nous au 06 73 14 88 71

LE PROXI. Merci à chacun·e d'entre vous pour votre confiance et votre fidélité. En 2026, nous continuerons de vous proposer nos produits locaux, nos conseils et nos sourires. Nous vous souhaitons santé, joie et gourmandise pour 2026.

Nos horaires du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30, le dimanche de 8h à 13h. 09 67 39 95 22

Le salon ABER BENOIT COIFFURE est fermé pour congés jusqu'au 10 janvier inclus. Réouverture le 13 janvier.